

M. DAVIS: Le travail à exécuter est décrit et nous essayons de calculer d'avance le nombre de gallons de peinture que nécessiterait normalement l'exécution de tel ou tel contrat.

Quant aux réparations, toutefois, il se présente des cas où il est impossible de calculer la quantité avec une exactitude qui permette de donner le travail à forfait. Lorsqu'il s'agit de travaux de ce genre ou de rénovation, nous avons recours habituellement à des journaliers ou aux services des travaux.

M. CHOWN: Monsieur le président, pouvez-vous nous dire où nous exploitons un chemin de fer, ou bien est-ce qu'on forme ces employés ferroviaires simplement en vue de les utiliser en période d'opérations?

M. ANDERSON: Nous avons une équipe de cheminots à l'arsenal de Boucher, par exemple, et à Sainte-Anne-des-Plaines.

M. CHOWN: Ces chemins de fer appartiennent-ils au ministère?

M. ANDERSON: Je l'ignore. Je croirais que ces réseaux sont loués, parce que c'est conforme à l'habitude des sociétés de chemins de fer. Je parle de l'arsenal principal.

M. CHOWN: En quoi consiste le travail d'un réparateur dans les textiles?

M. ANDERSON: C'est un tapissier-garnisseur.

M. McINTOSH: Combien d'établissements militaires en tout au Canada relèvent-ils du ministère de la Défense nationale? En d'autres termes, si l'on en juge d'après le nombre de peintres affectés à chaque établissement, est-ce que ceux-ci iraient d'un endroit à l'autre?

M. MILLER: Non.

M. McINTOSH: Combien y a-t-il d'établissements militaires? Je cherche à établir, pour chaque établissement, le nombre moyen des peintres ou d'employés de toute autre catégorie.

M. ANDERSON: J'ignore combien nous avons de bâtiments ou d'installations.

M. McINTOSH: Je ne parle pas du nombre de bâtiments, mais du nombre de camps.

M. ANDERSON: Il y a une compagnie de génie par région et une par camp militaire important; dans chaque cas, le personnel est en proportion du travail à accomplir. Du point de vue du service de génie et de l'entretien, il doit être assez nombreux pour être efficace. Je n'en ai jamais fait le compte.

M. McINTOSH: En chiffre rond, combien seraient-ils?

M. ANDERSON: Il me faudra vous obtenir ce renseignement.

M. McLEAVE: J'ai une question à poser à la suite de la dernière réponse qu'a faite le témoin au sujet des réparateurs dans les textiles, qu'on peut aussi appeler des tapissiers-garnisseurs. Je remarque qu'on mentionne également des tapissiers-garnisseurs.

M. ANDERSON: Il n'y a pas de véritable différence. Presque tous ont parlé de la Commission du service civil, mais il y a, dans les magasins militaires, le matériel de tente, les textiles ou autre matière de rembourrage pour les véhicules, sans parler des ameublements de mess et de cuisine ou autres meubles du genre qu'on examine attentivement, lorsqu'ils sont retournés aux magasins militaires pour la première fois, pour voir s'ils valent d'être réparés; si tel est le cas, on les restaure et on les remet en circulation.

M. McLEAVE: Chercheriez-vous à fendre les cheveux en quatre?

M. FISHER: Au poste des fabricants de cibles, je remarque une réduction, pourquoi?

Le PRÉSIDENT: Voulez-vous répéter votre question, monsieur Fisher?